

Bulletin gratuit d'information d'Esparron-de-Verdon et Albiosc

N°13

HIVER
2025

Le petit Journal

***Monsieur le Maire, l'équipe municipale
et les agents municipaux
vous souhaitent une bonne année 2025.
Les vœux seront présentés
le 17 janvier à 18h***



ÉDITO

C'est avec toujours plus d'énergie et d'enthousiasme que l'équipe du petit journal vous présente cette nouvelle édition. Parcourir le 13^e petit journal de notre commune sera l'occasion de prendre connaissance de nos projets à venir mais également d'être informé des différentes festivités programmées pour 2025.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements envers nos employés communaux, nos conseillers municipaux et tous les bénévoles des associations qui jouent un rôle crucial dans le développement et le dynamisme de notre village.

Nous vous souhaitons à tous, nos vœux de santé, de bonheur, de joie pour cette nouvelle année 2025 avec une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher.

Le Comité de rédaction

MÉDIATHÈQUE

Les horaires de votre médiathèque restent inchangés : ouverture le vendredi de 9h30 à 12h00.

Pour nos lecteurs passionnés, un jury présidera le lancement du prix « Une terre un ailleurs 2025 » et sélectionnera 4 finalistes le 18/01/2025 sur les 10 ouvrages retenus.

Cette sélection aura lieu au moulin Saint-André à Vinon-sur-Verdon. Ces livres seront à votre disposition dans votre médiathèque.

LOUP Y ES-TU ?

Le mardi 29 octobre dernier, sur le plateau au-dessus d'Albosc, non loin de la source de Poiraque, deux empreintes qui pourraient être celles d'un loup ont été repérées ! Elles se trouvaient en contrebas d'un champ, à l'orée du bois, au fond d'une ornière de labour où l'eau des fortes pluies des jours précédents avait laissé place à une fine boue.



Empreintes in situ

Moulage en plâtre

La Bête s'est-elle arrêtée là un instant, pattes jointes. Face au caractère éphémère de ces traces, un moulage a pu être réalisé. Reste désormais à les expertiser pour déterminer à

quel animal elles appartiennent... sachant que depuis quelques années, le loup arpente le bas Verdon ! ■

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 21 septembre 2024 à l'occasion des Journées du Patrimoine, nous étions tous conviés à l'Inauguration du retable de la donation du Rosaire en l'église Saint-André ainsi qu'à la présentation de sa restauration par Madame Emilie Blanc.

Il s'agit d'un décor complexe comprenant un tableau restauré par Madame Silvia Ruffat, encastré entre deux piédestaux. Au-dessus des piédestaux sont installées les colonnes torsées ornées de vignes, oiseaux et serpents. Elles sont surmontées de chapiteaux Corinthiens sculptés en ronde-bosse, accordés aux chapiteaux des

pilastres et enfin, d'un Autel polychrome.

La commune d'Esparron-de-Verdon avait commandé la restauration de ce retable en 2018, après étude technique et approbation de Mme Julie Tugas, conservatrice des Monuments Historiques et M. Claude Badet, conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art du Département des Alpes de Haute-Provence.

Que tous soient remerciés pour cette belle réalisation qui enrichit le Patrimoine d'Esparron et des Esparronnais(es).



DISPONIBLE À ESPARRON-DE-VERDON

KAROS

Covoiturez au quotidien grâce à DLVAgglo !

Conducteurs : à partir de **2€** de gains par trajet

Passagers : à partir de **0,5€** par trajet seulement !

Aller travailler et rentrer chez soi pour 1€ par jour : grâce au covoiturage, c'est désormais possible à Esparron-de-Verdon.

Après avoir réalisé une refonte complète de son réseau de transport en 2019, notre communauté d'agglomération a aujourd'hui pour ambition de développer des solutions de mobilités complémentaires.

DLVAgglo vient donc de lancer son propre service public de covoiturage disponible sur l'application mobile Karos. Cette application met en relation des conducteurs et des passagers qui réalisent des trajets similaires aux mêmes horaires, en minimisant les détours.

Si vous êtes conducteur, vous êtes rémunéré 2€ par trajet de moins de 20 kilomètres (puis 0,10 €/km supplémentaire). Si vous êtes passager, vous ne payez que 0,5€ par trajet de moins de 20 kilomètres (puis 0,10 €/km supplémentaire) !

La différence est entièrement prise en charge automatiquement par DLVAgglo, qui a souhaité s'engager financièrement pour le développement du covoiturage, afin de soutenir le pouvoir d'achat, baisser nos émissions de gaz à effet de serre et renforcer l'offre de mobilité pour toutes les communes du territoire.

En moyenne, les utilisateurs de Karos économisent 97€ par mois : un vrai coup de pouce pour le

pouvoir d'achat, d'autant que le covoiturage est exonéré de charges sociales et d'impôts ! « Développer le covoiturage, c'est soutenir le pouvoir d'achat des Esparronnais qui travaillent tous les jours. La consommation de carburant pèse de plus en plus dans le budget des familles : covoiturer est un moyen efficace d'améliorer son pouvoir d'achat tout en protégeant la planète ! »* explique ainsi Guy Burle, Maire de Esparron-de-Verdon et conseiller communautaire de DLVAgglo.

Garantie retour en cas d'annulation au dernier moment, création de trajets ponctuels, sécurité etc. : vous pourrez trouver toutes les réponses à vos questions sur la FAQ de Karos (<https://www.karos.fr/faq>) !

Rejoignez le service public de covoiturage de

DLVAGGLO Communauté d'Agglomération

disponible sur

EN BREF

Nous avons le plaisir de vous informer de l'arrivée d'une ostéopathe sur la commune. Vous pouvez dès à présent la contacter au 06 51 55 48 96

Subvention aux associations 2025 : La préparation budgétaire de l'exercice 2025 approche, il est temps de faire le bilan de l'année écoulée et de penser à l'année prochaine. En attendant la réunion de rencontre de l'ensemble des associations, nous vous proposons de nous envoyer avant la fin du mois de janvier 2025 vos demandes de subventions.

Il convient de les envoyer par mail avec toutes les pièces justificatives à : dgs@esparrondeverdon.fr

Les nouveaux tarifs du cinéma de Pays à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Tarif Unique : 6 € l'entrée
Pour les films projetés en version 3D, le tarif sera majoré de 1 €

La commune a signé une convention d'occupation du domaine public pour l'installation d'une **infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.** Ce dispositif est installé sur le parking des commerces.



Approbation du PLU :

Monsieur le Maire Guy Burle, a le plaisir de vous informer que le Conseil Municipal du 25/11/2024 a approuvé l'élaboration de son PLU par délibération DE/2024/044.

La délibération a été rendue exécutoire le 26/11/2024 après publication sur le Géoportail de l'Urbanisme.

AAPM

BIO-DIVERSITÉ : LES ROSEAUX DU LAC, ÇA POUSSE !

Depuis plusieurs années, la commune d'Esparron-de Verdon et l'AAPPMA Verdon-Colostre ont construit en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), l'INRAE et avec le soutien du Parc Naturel Régional du Verdon et des Fédérations de pêche un projet en faveur de la biodiversité du lac.



Depuis plusieurs années, la commune d'Esparron-de Verdon et l'AAPPMA Verdon-Colostre ont construit en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB), l'INRAE et avec le soutien du Parc Naturel Régional du Verdon et des Fédérations de pêche un projet en faveur de la biodiversité du lac.

Ce projet est centré autour de la protection et de la plantation de roseaux sur le pourtour du lac. Pourquoi ? Parce que le lac d'Esparron-de-Verdon n'est pas seulement une jolie carte postale pour les vacances d'été mais parce que douze mois sur douze il y a de la vie dans ce lac : vie végétale, animale et humaine (salut, les autochtones !).

Or, la particularité de la vie, c'est qu'elle n'est pas une abstraction qui existe seulement dans les livres ou sur les panneaux mais qu'elle ne se développe pas sans un milieu de vie favorable. Les berges du lac d'Esparron-de-Verdon sont essentiellement composées de rochers et donc très pauvres et uniformes en termes d'habitats. Les pêcheurs et les naturalistes savent que les roselières sont des lieux importants pour la reproduction et la croissance des poissons et il en va de même pour les insectes, les oiseaux, les reptiles et les batraciens.

C'est pour cette raison que dans le cadre du projet des Territoires Engagés pour la Nature, l'association de pêche et la commune ont souhaité agir afin de protéger les roselières mais aussi favoriser leur développement au moyen de plantations sur les secteurs favorables.

Les premières plantations effectuées par les bénévoles se sont déroulées



au printemps et se sont poursuivies jusqu'à l'automne. Elles ont été effectuées sur le secteur matérialisé par une ligne de bouées au lieu-dit la Barrade. Ce secteur est protégé par un arrêté municipal et il fait l'objet d'un suivi scientifique pluriannuel par le pôle ECLA (écosystèmes lacustres) de l'OFB.

Sur ce secteur ce sont près de deux cent cinquante boutures de roseaux qui ont été plantées par les bénévoles de l'AAPPMA Verdon-Colostre avec l'aide logistique et financière de la municipalité d'Esparron.

Un taux de reprise de plus de 70% a été constaté. Comme on pouvait s'y attendre, les plages et le fond de crêpe présentent un excellent taux de reprise alors que celle-ci est moindre sur le secteur possédant le moins de substrats.

Ainsi, à Esparron, en une année, ce sont un peu plus de deux cents mètres de rive qui ont été végétalisés et qui, d'ici deux à trois années constitueront de nouvelles roselières fonctionnelles pour la vie et qui ajouteront à notre lac cet aspect naturel que l'on peut observer sur les rives des grands lacs alpins



naturels. Notre lac sera de plus en plus naturel et de plus en plus beau !

Le but de ce projet des roseaux du lac est de planter deux cents mètres linéaires de rive chaque année. Deux cents mètres, ce n'est pas beaucoup... mais au bout de dix ans cela fera deux kilomètres et là, pour un lac dont le périmètre est d'environ quinze kilomètres, cela deviendra très significatif !

Hauts les cœurs et en avant Esparron !

57^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CNEV



Comme chaque fin d'année a eu lieu notre 57^e Assemblée Générale avant la pause hivernale du club.

Ce fut encore le cas Samedi 23 novembre dernier.

Au cours de celle-ci, plusieurs points ont été abordés et notamment l'impact de notre Club sur notre village et sur l'agglomération puisque 37% de nos adhérents proviennent d'Esparron de Verdon et 57% de la DLVA.

2024 a été le théâtre de plusieurs manifestations sportives qui ont permis à plus de 240 compétiteurs d'y participer. De même nous avons eu le plaisir d'accueillir les jeunes des écoles (Saint-Julien, Valensole...) et plus de 230 jeunes stagiaires au cours des mois d'été. A ce titre, 2024 nous permet d'affirmer l'engagement et l'implication du CNEV dans le domaine du sport, de la jeunesse en partenariat avec les principales fédérations.

Pour 2025 les projets sont multiples ; un renouvellement d'une grande partie du Conseil d'administration laisse augurer une nouvelle dynamique dans

le respect de ce qui a fait l'ADN et les valeurs du CNEV depuis 57 ans.

L'équipage du CNEV vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en Mars 2025 pour de nouvelles aventures !



Assemblée Générale 2024



Conseil d'administration élu sous la Présidence de Jean Pierre SEGUINEL

37%
de nos adhérents proviennent d'Esparron-de-Verdon

57%
de nos adhérents proviennent de la DLVA



LA MALLE DE L'ARTISTE CÉLÈBRE SON PREMIER HIVER GRÂCE À VOTRE SOUTIEN INDÉFECTIBLE !

Depuis notre ouverture, vous avez été nombreux à venir découvrir notre boutique associative, à participer à nos ateliers créatifs et à nous encourager. Nous tenons à vous exprimer notre plus profonde gratitude pour votre engagement et votre générosité, qui nous permettent de continuer à exister et à prospérer.

Pour cet hiver nous vous proposons des horaires aménagés du vendredi au dimanche de 10h à midi et de 14h à 18h (horaires pouvant encore varier).

Nous sommes passés à l'heure d'hiver avec des produits de saison et vous avons également concocté des coffrets cadeaux pour toutes les bourses en prévision des fêtes de fin d'année.

Nous continuons à vous proposer chaque mois des activités manuelles en coopération avec le Comité des Fêtes, et nous allons bientôt inaugurer notre

bibliothèque de prêt de livres consacrée aux arts manuels.

De plus, nous proposons, pendant la fermeture des commerces locaux, la livraison à la boutique de pain. Vous pouvez passer vos commandes par mail à l'adresse de la boutique jusqu'au jeudi midi. Il sera disponible dès le vendredi matin à partir de 11h, jusqu'au dimanche à la fermeture.

Alors, à vos commandes !

Encore une fois, un grand merci à tous pour votre soutien. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et espérons vous voir nombreux à La Malle de l'Artiste !



**LE PAIN
D'ELAD**

pain au
levain naturel
bio



ESPARRON MUSIQUE

L'association a pour but de promouvoir la musique sous toutes ses formes et de faire découvrir ou réécouter de magnifiques œuvres de compositeurs passés ou contemporains.

L'association a besoin de bénévoles, contactez-nous à l'adresse suivante : martine.musique@gmail.com

LA BOULE ESPARRONNAISE

De début mai à mi-septembre la Boule Esparronnaise a organisé 21 concours avec en moyenne une vingtaine de participants. Nous tenons à cet égard à remercier nos généreux sponsors : Impac Ingénierie, Alpes Provence Bâtiment, le Cabinet Dallo, la SARL Falco, les restaurants le Bistro et la Buvette du Lac, la Sandwicherie La Bohème, le Panier Sympa, les Campings La Beaume et Le Lavandin sans oublier la municipalité que nous remercions également pour la mise en place du nouvel éclairage des terrains et d'une pergola. Nous avons également organisé deux repas (paëlla et couscous) avec une quarantaine de convives : la bonne humeur était au rendez-vous de ces deux belles soirées !

Notre Assemblée Générale annuelle se tiendra le 10 janvier 2025 à 18h00 à la Salle Polyvalente. En remplacement de plusieurs membres du Conseil d'Administration démissionnaires, et qui ne souhaitent pas renouveler leur mandat, nous sommes à la recherche de nouveaux volontaires pour rejoindre le Conseil d'administration, principalement sur des tâches d'animation « terrain » : gestion des concours, gestion de la buvette, préparation des terrains avant les concours, etc. Merci de faire acte de candidature à l'adresse mail : la.boule.esparronnaise@gmail.com

Dès le mois de mai, venez nous retrouver chaque après-midi pour pratiquer votre sport dans un environnement chaleureux et convivial.



LE COF

L'hiver est là, offrant avec lui une atmosphère féerique et des moments chaleureux à partager.

Le Comité des Fêtes quant à lui, est heureux de vous accueillir depuis le 1er octobre au Cercle. De la gym douce, de la danse, les Olympiades, des activités manuelles, un concours de poker, de rummikub, des soirées à thème comme la soirée «n'oubliez pas les paroles», un conte de Noël...et des moments de partage tous les soirs d'ouverture rythment la vie de nos adhérents depuis quelques semaines.

Le Cercle a également mis ses habits de fêtes pour Noël : avec une boîte aux lettres connectée directement au pôle Nord, permettant aux petits de s'assurer que leurs souhaits sont entendus, avec un calendrier de l'avent, tous les jours d'ouverture du cercle et des cadeaux à gagner. C'est encore des activités, des soirées au chaud avec de bons petits plats mijotés par Céline.

Mais comme l'hiver ne s'arrête pas là, le Comité des Fêtes prévoit déjà pour les mois suivants des activités, des soirées à thème, des concours et des menus toujours plus alléchants.

Nous avons hâte de partager ces moments de chaleur avec vous tous. Alors, venez nombreux apporter votre esprit festif pour faire de ces moments un souvenir inoubliable.



Toute l'équipe du COF vous souhaite une bonne année 2025

LES PLANTES DE NOS GRANDS-MÈRES : L'ORTIE

Des plantes pour soigner d'autres plantes...

Si les désherbants existent depuis peu, nos anciens utilisaient des « remèdes » pour soigner leurs plantations. Parmi eux, les plus connus et utilisés à nouveau de nos jours sont l'ortie et la prêle.

• L'ortie dioïque, *Urtica dioica*, Grande ortie.

Cette grande plante de la famille des Urticacées est vivace grâce à ses rhizomes charnus. Son caractère urticant reste l'un des principaux signes d'identification, évitant de la confondre avec l'ortie blanche (*Lamium album*, Lamiacées). Celle-ci ne possède pas les remarquables vertus de son urticante homonyme.

Culture. On la reproduit par division de souche et bouturage de rhizome. La récolte a lieu dès la première année de plantation sauf en cas de semis (rare !).

Plante difficile à mettre en culture, l'ortie demande un sol frais et profond, riche en matière organique peu décomposée.

La récolte de plantes sauvages reste aujourd'hui le mode de collecte le plus pratiqué, y compris par les professionnels.

• La petite ortie, *Urtica urens*

Surtout utilisée en médecine humaine, jouissant des mêmes propriétés que la grande ortie mais sa productivité étant nettement inférieure à celle de sa grande sœur, elle est rarement utilisée en jardinage et en agriculture.

Sa multiplication se fait uniquement par semis, car c'est une plante annuelle.

Propriétés : Elle fortifie et stimule la flore microbienne du sol et la végétation (amélioration de la fonction chlorophyllienne). C'est un bon activateur de compost. Elle favorise la décomposition des matières organiques, y compris les purins animaux.

Les principes actifs sont un ensemble d'éléments organiques et minéraux : un glucoside, une matière colorante rouge, dans les feuilles de l'alcool méthylique, des nitrates de potassium et de calcium, dans les poils urticants qui sont incrustés de silice, de l'acide formique.

Emploi : On récolte la partie entière avant la floraison. Les travaux de Rolf Peterson (Lund, Suède, 1981) ont démontré les effets fongicides des racines additionnées en cours de fermentation.

En infusion : (1 kg dans 10 litres d'eau, pendant 12 h, dilué à 10 %) elle est insectifuge (puçerons, acariens, carpocapses) et parfois insecticide (certains puçerons).

L'extrait fermenté : (1 kg dans 10 litres d'eau pendant quelques jours) favorise la germination des semences et renforce les défenses immunitaires des plantes : trempage pendant 30 minutes maximum dans de l'extrait pur ou pendant 12 heures dans de l'extrait dilué à 20 %. Cette même dilution permet de renforcer les effets du pralinage pour la plantation d'arbres et arbustes à racine nue et pour les légumes (Poireau, chou, salade, tomates...).

(1) Lige rampante souterraine souvent charnue et renflée, pérenne, organe de survie de la plante.



VIRGILE NÈGRE



Après avoir évoqué la mémoire de quelques-uns de nos poilus⁽¹⁾, voici celle de Virgile NÈGRE, dont le nom est inscrit à l'entrée d'Esparron, sur deux plaques fixées devant l'escalier menant aux logements sociaux⁽²⁾. Il est difficile de résumer en quelques lignes la vie d'un homme, aussi courte soit-elle. Mais en voici quelques instantanés.

Le temps de l'insouciance

Virgile NÈGRE est né à Esparron-de-Verdon le 5 décembre 1879. C'est le deuxième enfant de NÈGRE François Félicien (1850-1919) et de BERNE Julie Suzanne (1843-1907)⁽³⁾. Il a une grande sœur, Béatrix, née en 1876 et un petit frère, Emile, né en 1886. Leurs parents tiennent un commerce de boucherie-épicerie au cœur du village, rue Sainte-Anne.

Une photo de classe nous montre Virgile à 12 ans, debout au centre, une main protectrice posée sur l'épaule de son petit frère. Sur sa gauche, son ami César BRIGNON. À côté de César, Colombe MASSEBOEUF, future épouse de Virgile (et la seule fille de la classe !). Virgile a 14 ans ½ lorsqu'il relate sur papier libre l'assassinat à Lyon du Président Sadi CARNOT, le 25 juin 1894, par un jeune italien de 24 ans.

Puis vient le temps du Service militaire, qu'il effectue à Toulon, au 111^{ème} Régiment d'Infanterie (4^{ème} Compagnie) durant 3 années⁽⁴⁾.



École d'Esparron, 1891-1892.



Virgile Nègre, portrait durant le service militaire, classe 1899.

Le temps des mariages

Virgile est « propriétaire-cultivateur ». Sa vie s'écoule au rythme des saisons et des travaux agricoles. Colombe et Virgile se « fréquentent ». Ils assistent ensemble à quelques mariages de membres de leurs familles ou d'amis⁽⁵⁾ et, bientôt, viendra leur tour de se dire oui devant monsieur le maire.

Leur mariage est célébré en l'église d'Esparron le 20 septembre 1904, par monsieur le maire Henri MASSEBOEUF. Colombe a 21 ans et Virgile presque 25. Ils habitent au village dans la maison familiale de Virgile.

De leur union vont naître 3 filles : Valentine le 10 août 1905, Céleste le 16 avril 1910 et Suzanne le 5 novembre 1914.

1914, c'est aussi l'année de la déclaration de la 1^{ère} guerre mondiale.

Le temps des larmes

L'ordre de mobilisation générale est décrété le 1^{er} août. Des affiches sont placardées dans toutes les communes de France. Le tocsin sonne au clocher d'Esparron. Le 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France. L'aînée des 3 filles, alors âgée de 9 ans, grave « Valentine Nègre 1914 » sur la façade du cabanon familial. La petite fille avait-elle compris que plus rien ne serait comme avant ?

Virgile, alors âgé de 34 ans ½, fait partie de l'armée territoriale (les 34-39 ans). Il est incorporé au 163^{ème} Régiment d'Infanterie comme soldat de 2^{ème} classe, et propulsé, comme 3,5 millions de jeunes français mobi-

lisés comme lui, dans cette immense « boucherie » en tout point bien différente de celle qu'il avait connue jusqu'ici.



Colombe et Virgile, voyage de noces à Toulon, septembre 1904.



Colombe, Virgile et leurs trois filles.
De gauche à droite : Céleste, Valentine et Suzanne.

Léon ARÈNE, beau-frère de la sœur de Colombe, va périr le 20 août 1914 à Dieuze, en Moselle. Le 2 novembre, c'est l'ami César BRIGNON qui disparaît à Senones, dans les Vosges. Malmené par les conditions de la guerre, Virgile tombe malade début janvier 1915. Il entre à l'hôpital temporaire, caserne Landremont de Nancy le 14 janvier. Diagnostic : fièvre typhoïde, forme grave.

Le 7 mars, il écrit à Colombe ; elle lui répond le 14, en se félicitant de savoir « qu'il va toujours mieux ». Evacué le 22 mars sur l'hôpital Saint-Georges de Nancy, il en ressort le 23 comme « convalescent de typhoïde » et rejoint l'hôpital-dépôt des convalescents de Chambéry d'où il sort le 8 avril, avant de rentrer à Esparron.

Des photos sont prises avec ses trois filles et son épouse. Ce seront les dernières en famille.

Un petit passage par Riez en espérant que le docteur MOIROUD fasse preuve de compassion, considérant son état de santé, son âge et sa situation de famille. La réponse fut cinglante

« NÈGRE fais ton devoir ! ». Virgile écrit alors à sa sœur Béatrix : « Si je ne reviens pas de la guerre, je te confie Céleste ». L'enfant partira chez sa tante à Riez à l'âge de 9 ans et y restera jusqu'à son mariage en 1934.

Le 17 mars 1916, Virgile perd son beau-frère Léon MASSEBOEUF, à Verdun, fort de Vaux, âgé de 26 ans, unique petit frère de Colombe.

1916, c'est l'année du désastre humain de la Somme qui débute le 1^{er} juillet et se termine en novembre. Virgile est incorporé au 330^{ème} Régiment d'Infanterie. Il est en première ligne en ce début septembre. Le 4, dans un élan remarquable, a lieu l'attaque sur les lignes ennemies. Les mitrailleuses allemandes répliquent. Durant toute la nuit, la lutte est incessante et violente, à la grenade et au fusil⁽⁶⁾.



Virgile, le visage marqué, avec un camarade du 330^{ème} RI. 1915-1916.

- (1)- Petit Journal n°7 (automne 2022) et Petit Journal n°8 (hiver 2022).
- (2)- Le terrain sur lequel les logements sociaux ont été construits a été offert à la commune par Céleste CONSOLIN, 2^{ème} fille de Virgile NEGRE.
- (3)- Éléments issus des recherches menées par Mireille CARMIGNANI.
- (4)- Durée de service instaurée par la loi de juillet 1889.
- (5)- Sa sœur Béatrix avec Abel PONCET en 1902 ; César BRIGNON avec Ernestine TOULOUSAN en 1903.
- (6)- Journal des marches et opérations (JMO) du 330^{ème} RI, campagne du 2 septembre au 31 décembre 1916. Mémoire des hommes. Documents d'archives et bibliothèques du ministère des Armées sur le conflit de 1914-1918.
- (7)- Extrait du discours de commémoration du 11 novembre 1931, au cimetière d'Esparron-de-Verdon

« Nègre, fais ton devoir ! » lui avait dit le docteur. Virgile perd la vie le 5 septembre 1916 à Vermandovillers, dans la Somme, à 36 ans et 9 mois.

Le temps du souvenir

Que reste-t-il du sacrifice de cette vie ?

La souffrance d'une épouse demeurée seule et celle des enfants qui ne reverront plus ou n'auront pas connu leur père, des familles éprouvées.

Un nom sur un monument aux morts ou sur une croix, dans une nécropole, parmi des milliers d'autres.

Un joli cadre d'hommage de la nation, une plaque oxydée portant le nom du défunt, quelques photographies... et surtout le sentiment d'un grand gâchis.



Les trois filles désormais sans leur père.



Tombe de Virgile Nègre, nécropole de Lihons, près d'Amiens.

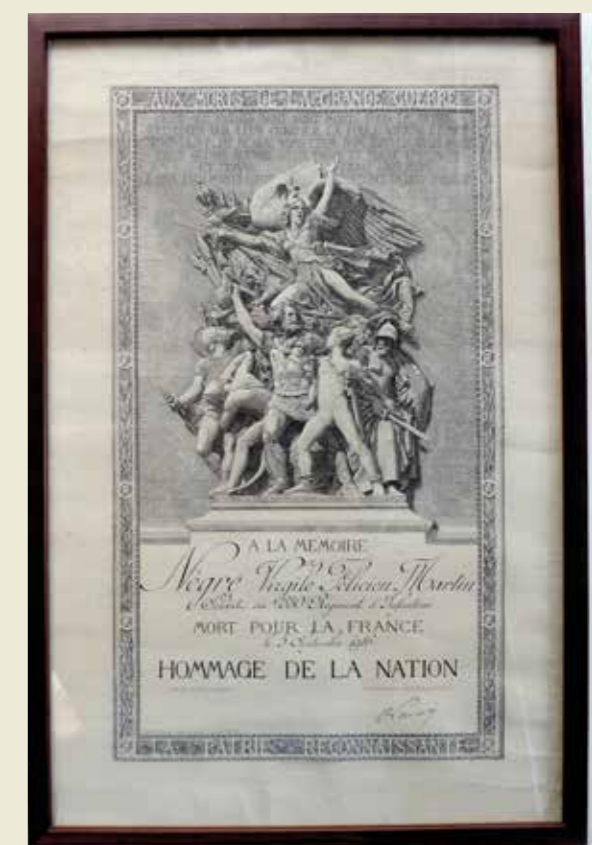


Plaque militaire récupérée sur le corps de Virgile. Au revers : Digne 862 (bureau et matricule de recrutement).



Le monument aux morts d'Esparron, 1914-1918. Détail.

« ...Nous venons déposer des fleurs devant leur monument et nous avons une pensée émue et reconnaissante pour ces héros, pour ces martyrs. Les uns dorment à côté de nous leur dernier sommeil, d'autres sont restés là-bas, aux frontières et dans les immenses nécropoles⁽⁷⁾... »



Mort pour la France. Hommage de la Nation.

Remerciements aux familles NEGRE et MONTICELLI pour l'accès à leurs archives personnelles. Ainsi qu'à Jean-Christophe LABADIE, directeur des Archives départementales, pour son éclairage sur la Grande Guerre.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS Tél : 18 ou 112
GENDARMES Tél : 17
SAMU Tél : 15
INFIRMIÈRE Tél : 06 99 85 53 16
PHARMACIE DE GARDE Tél : 32 37
**CENTRE ANTIPOISON
 ET TOXICOVIGILANCE** Tél : 04 91 75 25 25
MAIRIE Tél : 04 92 77 12 23

Email : mairie@esparrondeverdon.fr

Site internet : www.esparrondeverdon.fr

Facebook : Esparrondeverdon

ouverte Les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h

et les mardis et jeudis de 14 h à 17 h

SERVICE D'ASTREINTE Tél : 07 48 72 66 12
 (en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)

CCAS Tél : 04 92 77 12 23

LA POSTE

Horaires : Ouverte du lundi au vendredi 9h15 à 12h

OFFICE DU TOURISME Tél : 04 92 78 01 08

Email : greouxlesbains@tourisme-dlva.fr

MÉDIATHÈQUE

Salle polyvalente, petite salle au fond du couloir.

Horaires : tous les vendredis de 9h30 à 12h

DLVA / EAU ET ASSAINISSEMENT Tél : 04 92 78 41 33

Email : regieeau@dlva.fr

URGENCE EAU DLVA Tél : 06 86 31 32 55

URGENCE ÉLECTRICITÉ Tél : 0 972 675 004

FOURRIÈRE AUTOMOBILE Tél : 06 38 80 66 78

DÉCHETTERIE (contact) Tél : 04 92 70 34 00

www.dlva.fr

Horaires de la déchetterie de Quinson :

Lundi, mardi, vendredi et samedi : 8h30 - 11h45 et 13h45 - 17h30

Jeudi : 13h45 - 17h30.

Fermée les mercredis, dimanches et jours fériés.

Horaires de la déchetterie de Gréoux-les-Bains :

Lundi au samedi de 9h00 à 12h00

et de 13h30 à 18h30 et dimanche de 9h00 à 12h00.

Tél. 04 92 78 01 71

ACTES ÉTAT CIVIL

Décès : Jacques Faure, le 28/09/2024
 Jean Arene, le 11/11/2024
 Josiane Pol, épouse Gimenez le 25/11/2024

Naissance : Louis Davoust, le 16/11/2024

Mariage : Jérôme Peyron et Maïlis Miliat, le 23/08/2024
 Sébastien Bruzzi et Manon Oudni, le 21/09/2024

MENTIONS LÉGALES

Direction de publication : M. le Maire

Responsable de la rédaction : Laurent Guiou

Rédaction et fabrication : Comité de rédaction du Petit Journal :

Laurent Guiou, Philippe Lecq, Bertrand Lohse, Christiane Mathiou, Guy Mombel,
 Laurent Roux, Jean-Marc Vibert

Crédits Photos : Esparron passion04 / Guy Mombel / Laurent Guiou

Impression : IDHP - La Brillanne

Date de parution : 10 Janvier 2025 - Numéro 13

Avec l'aimable participation des agents de la commune, des responsables
 des associations et des élus d'Esparron-de-Verdon et Albiosc.

Ne pas jeter sur la voie publique.

AGENDA

1^{er} mars

**Ouverture du Club Nautique
 d'Esparron-de-Verdon (CNEV)**

Samedi 22 mars

**Auditions-concert des élèves piano
 du conservatoire de
 Digne-les-Bains
 (Esparron Musique)**

Dimanche 6 avril 2025

**24^e Edition de la randonnée
 FUSION VERDON et
 3^e Edition de la SUP RACE (CNEV)**

Dimanche 13 avril 2025

**Régate Voile
 Radio Commandée IOM (CNEV)**

Jeudi 29 mai 2025

**Les Pirates sont de retour au club
 Baptêmes de voile (CNEV)**

Samedi 31 et Dimanche 1^{er} Juin

**Régate interdépartementale
 VOILE VERDON (CNEV)**

